

RAPPEL D'INFORMATIONS IMPORTANTES

MISE A JOUR LE 09/07/2026

IMPORTANT calendrier d'inscription :

- Si confirmation d'une proposition d'admission **entre le 02 juin et le 11 juillet 2026 inclus**, vous avez **jusqu'au 17 juillet 2026 12h00**, pour renvoyer votre dossier d'inscription à l'IFSI
- Si vous accepté et confirmé une proposition d'admission **entre le 11 juillet et le 16 août 2026 inclus**, vous avez **jusqu'au 21 août 2026 à 12h00**, pour renvoyer votre dossier d'inscription à l'IFSI
- Pour toute proposition d'admission acceptée **à partir du 17 août 2026**, l'inscription se fait **dans les plus brefs délais** après l'acceptation.

À réception de votre dossier dans notre messagerie, un mail automatique vous sera envoyé afin d'en accuser bonne réception.

L'assistante de scolarité procédera ensuite à la vérification de votre dossier et des pièces jointes. Si vous ne recevez pas d'autre message de sa part, votre dossier sera considéré comme complet et votre inscription sera alors définitivement validée. Dans le cas contraire, elle vous contactera par mail si des éléments complémentaires sont nécessaires.

Ne renvoyer que les documents qui vous concerne directement et qui sont remplis.

DOSSIER MEDICAL :

Merci de retourner votre dossier médical, même s'il est incomplet ou en cours de mise à jour pour les vaccins. Cela ne bloque en aucun cas votre inscription.

Vous devez procéder également à :

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR LA CVEC OBLIGATOIRE

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer votre vie étudiante

Pour vous en acquittez, cliquer ou copier le lien : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ET

L'INSCRIPTION EN LIGNE A L'UNIVERSITE OBLIGATOIRE

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant(e) à l'Université de Bordeaux pour une année universitaire. Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription, la délivrance de la carte étudiante et du certificat de scolarité.

L'inscription à l'Université de Bordeaux se fait en **ligne à partir du 13 juillet 2026** (celle-ci était prévue initialement le 07 juillet 2026)

Pour consulter les modalités et accéder à l'inscription, rendez-vous sur :

<https://sante.u-bordeaux.fr/scolarite-demarches-administratives/inscriptions-reinscriptions>

S'inscrire en Soins Infirmiers - MODALITÉS POUR IFSI

Contact administration universitaire : ifsi@u-bordeaux.fr